icisp
Institut canadien des inspecteurs en santé publique

Stérilisation

Les opérateurs devraient consulter leur bureau de la santé public local quand ils envisagent des méthodes de stérilisation. Les autocuiseurs, les stérilisateurs à billes de verre, les fours à micro-ondes, les rayons ultraviolets, l'immersion dans l'eau bouillante et les fours à usage domestique NE sont PAS des méthodes approuvées pour désinfecter ou stériliser l'équipement.

Les instruments qui percent la peau ou des membranes muqueuses (articles critiques) doivent être stériles avant leur utilisation. Ces articles peuvent soit être fournis à l'état stérile, sous la forme d'articles préemballés, à usage unique et jetables, soit sous la forme d'articles réutilisables devant être nettoyés, placés dans un emballage scellé adéquat, puis stérilisés sur place avant chaque utilisation. La stérilisation est un processus qui tue toutes les formes de microorganismes, à savoir les virus, les bactéries, les champignons et les spores bactériennes. La stérilisation se réalise en utilisant un autoclave, un autoclave chimique, un autoclave à chaleur sèche ou un chimiostérilisant liquide. Les outils/l'équipement à usage multiple doivent être nettoyés à fond avant leur stérilisation.

Stérilisation sur place

- Tous les autoclaves doivent se conformer aux spécifications de l'Association canadienne de normalisation pour pouvoir être utilisés dans les établissements de soins de santé ou de services paramédicaux.
- Suivez les instructions du fabricant relatives aux exigences en matière d'emballage, de chargement, de température et de durée d'utilisation. Conservez le manuel d'instructions du fabricant sur place, en veillant à ce qu'il soit accessible à tout moment. Il est vital de ne pas surcharger les autoclaves.

Le contrôle d'un autoclave est indispensable pour garantir une stérilisation adéquate. Trois formes de contrôle sont requises:

- Physique (mécanique)
  - on doit tenir sur place un dossier/journal pour contrôler chaque charge en notant la température, la durée, la pression, la date, les initiales de la personne responsable de la stérilisation de cette charge;
  - on doit conserver les dossiers du contrôle dans un emplacement protégé, sur place, pendant une année au minimum et les classer pendant cinq ans.
- Chimique (processus)
  - pendant chaque cycle, chaque instrument/emballage doit comporter un indicateur thermosensible qui change de couleur quand l'article emballé a été traité.
- Biologique
  - chaque stérilisateur utilisé doit réussir un test de provocation des spores au moins deux fois par semaine;
  - les tests de stérilité devraient être envoyés à un laboratoire agréé pour y être traités;
  - les résultats de ces tests doivent être accessibles sur place pendant un an au moins et classés pendant cinq ans.

Un résultat « négatif » à ces tests (pas de croissance de spores) indique que le stérilisateur fonctionne correctement. Un résultat « positif » (croissance de spores) indique que le stérilisateur est défaillant et qu'il ne stérilise pas les instruments.

Les établissements de services personnels devraient être prêts à faire face à une panne d'un stérilisateur mécanique ou à une défaillance révélée par un contrôle. Des articles jetables à usage unique, une méthode de stérilisation de remplacement sont requis, sans lesquels aucun service ne devrait être offert. Un plan d'urgence écrit est requis. Ce

dernier doit être présent sur place et on doit s'assurer que le personnel est formé adéquatement à sa mise en œuvre.

Le propriétaire/opérateur doit communiquer immédiatement avec son bureau de santé publique local chaque fois que le laboratoire l'informe d'une défaillance d'un stérilisateur.

Articles stériles préemballés

- Les articles stériles préemballés doivent être achetés auprès d'un fournisseur de bonne réputation et les registres des achats doivent être conservés sur place.
- Chaque emballage doit porter clairement la méthode de stérilisation utilisée par le fabricant et le numéro de code du lot.
- Une copie d'un certificat valide, attestant la capacité du fabricant d'offrir des services de stérilisation, doit être conservée sur place.

Maintenir la stérilité

- **La stérilité doit être maintenue jusqu'au point d'utilisation.**
- N'utilisez que du matériel d'emballage conçu et fabriqué en vue de son utilisation pour la stérilisation.
- L'équipement doit être manipulé de manière à prévenir la contamination des articles.
- L'équipement stérile doit être rangé de manière à le protéger contre la contamination :
    - l'équipement traité doit être rangé à un emplacement propre et sec;
    - les contenants utilisés pour ranger l'équipement propre devraient être résistants à l'humidité et lavables;
    - rangez l'équipement à un endroit propre, sec et à l'abri de la poussière (au-dessus du sol);
    - l'équipement devrait se trouver à au moins un mètre des débris, des tuyaux d'évacuation et de l'humidité;
    - l'équipement traité doit être transporté de manière à éviter de le contaminer ou de l'endommager..
- En ouvrant l'emballage d'un équipement stérile, vérifiez l'intégrité de l'emballage et de l'équipement pour vous assurer que la stérilité a été maintenue.
- Regardez les indicateurs chimiques (changement de couleur) et les dispositifs de contrôle interne, s'ils existent.
- Détectez l'équipement/les accessoires défaillants et jetez-les sans les utiliser.
- Les emballages stériles ayant perdu leur intégrité doivent être stérilisés à nouveau avant l'utilisation de leur contenu. Si un emballage stérile est humide ou mouillé (p .ex. à cause d'une humidité élevée), il est nécessaire de le traiter à nouveau.

COMMUNIQUEZ AVEC LA SUCCURSALE DU BUREAU DE SANTÉ PUBLIQUE DE VOTRE LOCALITÉ POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Services de santé du Timisakming

New Liskeard	Englehart	Kirkland Lake
705-647-4305	705-544-2221	705-567-9355
1-866-747-4305	1-877-544-2221	1-866-967-9355

Distribuée par :

Services de santé du TIMISKAMING Health Unit